Le BrASSE cailloux

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DE CHÉSEREX

Numéro 18 / **Décembre 2021**

District : **Nyon**
Habitants : **1'248**
Nom des habitants : **Chéseriens**
Sobriquet : **Les Brasse-Cailloux**
Surface : **1'060 ha**
Altitude : **531 m**

Edito

« Post Tenebras Lux »

Le roi Louis IX est connu comme un grand bâtisseur et ce n'est donc pas étonnant qu'il soit à l'origine de la notion d'éclairage public. Il émit en effet en 1258 une ordonnance obligeant chaque propriétaire à éclairer sa façade à l'aide d'un pot-à-feu sous peine d'amende et de peine de prison.

Mais le véritable éclairage public est apparu en 1667 sous Louis XIV. Alors que jusque-là la lumière était une affaire privée, elle est dorénavant gérée par l'état, mais chaque habitant doit payer une redevance.

A partir de 1750 environ, les réverbères à huile se généralisent aussi dans les villes suisses. Non sans danger car les écoulements de l'huile brûlante provoquent de nombreux accidents. Vers 1840, les lampes à huile sont remplacées par les becs de gaz qui apportent un éclairage double en intensité. Ils sont accompagnés des fameux allumeurs de réverbères ou falotiers.

En 1879, révolution : avec l'avènement de l'électricité, Edison invente la lampe à incandescence, autrement dit l'ampoule électrique. En 1882 la première usine électrique de Suisse est construite à la rue Centrale à Lausanne.

La nouvelle énergie qu'est l'électricité sera prioritairement amenée dans les ateliers, permettant ainsi d'étendre les horaires des manufactures. L'éclairage public participe à la mutation des grandes agglomérations. Mais l'évolution est relativement lente et les différents modes d'éclairage cohabitent encore longtemps.

Le début du XXe siècle voit apparaître les premiers panneaux publicitaires, puis vers 1930 les tubes fluorescents et les néons envahissent les villes. Un peu avant l'électricité était entrée dans les foyers. C'est en 1964 qu'apparaît la première télécommande centralisée de l'éclairage.

Et à Chéserex ?

La Municipalité

Sommaire

2 **Histoire de lumière**
L'éclairage à Chéserex

3 **Municipalité**
Voeux et message de Noël

- **Se souvenir**
Ils ont marqué cette année 2021

- **Légende**
Nelly Ravenel a cent ans

4 **Littérature**
Joël Dicker : en maître du suspense !

- **Agenda**

www.cheserex.ch
Rue du Vieux Collège 38 · 1275 Chéserex
T 022 369 90 40
Informations, idées, suggestions, remarques ...
Ecrivez-nous à : journal@cheserex.ch

Histoire de lumière

L'éclairage à Chéserex

En février 1900 la Municipalité demande à la Société électrique de la Côte, un tarif pour l'introduction de la lumière électrique dans le village. La Municipalité se met en pourparlers avec les communes voisines (Gingins, Trélex, Grens, Signy) pour l'obtention en commun de cette lumière. Après d'âpres discussions, le Conseil général décide, par une votation à main levée et à l'unanimité, d'accorder les pleins pouvoirs à la Municipalité pour signer la concession auprès de la Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe afin d'obtenir l'éclairage public. Il s'agit de définir le nombre de lampes à prendre et la force de celles-ci. Le premier éclairage était un réverbère placé au carrefour de l'actuel croisement à la hauteur de l'auberge des Platanes, qui remplaçait le falot à pétrole.

Le 23 décembre de cette même année, la Municipalité décide de mettre au concours

la fonction d'employé communal au service de la lumière électrique.

À dater de l'installation de la lumière électrique dans le village, l'adjudicataire était chargé de donner la lumière électrique publique avant la nuit et jusqu'à la pointe du jour. Il avait également la responsabilité de l'allumage du falot réverbère de la croisée en cas de coupure de courant. Les lampes usagées ou hors service étaient remplacées, par ses soins, aux frais de la commune.

La ligne qui alimentait le village arrivait vraisemblablement depuis Gingins car il fut question d'installer huit poteaux dans le lieu-dit « En Cotty » pour la somme de Fr. 2.- par poteau. Aujourd'hui la commune totalise plus de deux cents « points lumineux » répartis sur une dizaine de secteurs et il n'y a, évidemment, plus de préposé à l'allumage puisque le système est télécommandé depuis la société Romande Energie.

Eclairage public et société
L'éclairage public nocturne a évolué avec le développement des villes, la technologie et l'économie. En 1947, le « Bulletin technique de la Suisse romande » publiait : « Éclairer, c'est prolonger le jour. Prolonger le jour, c'est maintenir l'activité ». L'éclairage a longtemps été considéré comme un facteur d'amélioration de la sécurité, du maintien de l'ordre et de la convivialité.

L'éclairage rassure le passant tout en facilitant ses déplacements et en évitant des accidents. Dès son apparition, il a également joué un rôle esthétique et architectural. Il permet d'éclairer les bâtiments, les lieux touristiques, les fontaines et les festivités urbaines. Il est lié à la notion de progrès et de développement.

Quelques chiffres...

- Chéserex compte quelques **209** points lumineux répartis sur l'ensemble du territoire communal
- Sur ces 209 points lumineux, **125** sont équipés de technologie LED
- En pourcentage cela représente : **60%** de LED, **27%** de lampes à iodure métallique et **12%** d'éclairage fluorescent ; le **1%** restant désigne une lampe à vapeur de sodium et une lampe au mercure
- La puissance installée s'élève à **11'350** kW
- La consommation annuelle est de **~51'075** W/heure, qui correspondent à un montant de CHF **11'500.-** (Y compris les éclairages anti-vandalisme autour des bâtiments communaux)

Aujourd'hui cependant, on considère que l'éclairage nocturne a des impacts négatifs sur les comportements de reproduction, de migration et de communication au sein de nombreuses populations d'oiseaux, de mammifères et d'autres espèces animales.

Les conséquences sur l'homme seraient aussi non négligeables puisque la lumière serait responsable de troubles de l'humeur, d'états dépressifs ou d'insomnies chez l'humain. En effet même dans les zones peu éclairées, la luminance artificielle est de 8 à 16% plus élevée que la luminance naturelle. Ce taux est cent fois plus important en ville. A tel point que l'on parle aujourd'hui de « pollution lumineuse ».

C'est pourquoi on remet en question l'utilité de l'éclairage en regard de ses avantages. Techniquement on améliore le type et les angles d'éclairage, on utilise des abat-jour et on limite la durée de son usage. De véritables stratégies d'éclairage public se développent.

Et puis il y a aussi l'aspect philosophique de la nuit. Pour le philosophe Robert Lévy, « la nuit apporte le silence, le sommeil, le rêve et s'oppose à la parole, la raison, l'activité et la rationalité » (Penser la nuit, 2005). La nuit ne signifie pas ne rien voir, elle permet de voir autre chose...

La technologie
La technologie de l'éclairage a fortement évolué au cours du XXe siècle.

Les lampes à incandescence
Ce sont nos ampoules traditionnelles. Elles se caractérisent par un filament traversé par un courant électrique et sous vide qui crée de la lumière sans se consumer. Aujourd'hui elles sont très rarement utilisées dans l'éclairage public.

Les tubes fluorescents ou néon
Ils créent de la lumière à partir d'un mélange d'argon et de vapeur de mercure.

Les lampes halogènes
Elles produisent la lumière comme les lampes à incandescence classiques à la différence près qu'elles contiennent des gaz, dits halogènes, permettant la régénération du filament. Cela améliore leur durée de vie mais représente une consommation d'énergie relativement importante.

Les lampes à iodure métallique
Elles produisent un flux lumineux élevé et ont une longue durée de vie.

Les lampes à diodes électroluminescentes ou LED ou encore DEL. Actuellement, ces dernières sont largement utilisées car elles présentent de nombreux avantages: faible consommation énergétique, peu encombrantes et longue durée de vie.

Aujourd'hui, quasiment toutes les installations électriques sont télécommandées et enclenchées selon des horaires prédéfinis. L'électronique permet aussi de moduler l'intensité de l'éclairage en fonction de la lumière ambiante ou de l'heure.

Voeux

Message de Noël

Chères Amies, Chers Amis,

En raison de la pandémie, la vie associative est très perturbée ; souhaitons qu'elle reprenne comme avant sitôt que la situation sanitaire le permettra. Certaines restrictions imposées créent malheureusement des tensions parmi la population, parfois même jusque dans nos familles… Etre à l'écoute de ceux qui se sentent frustrés devrait adoucir quelque peu leur peur ou leur révolte !

Nous avons tous la liberté de nos choix mais évidemment nous avons aussi tous l'obligation des contraintes y relatives. Il est important pour chacun d'entre nous que Noël reste une période si particulière, pleine de douceur, d'empathie, de mystère. Une période de moments chaleureux partagés avec ceux que l'on aime. Ayons également une pensée pour toutes celles et ceux qui sont dans la souffrance. Afin d'aider à créer une ambiance festive, nous vous invitons à décorer et égayer notre village en y perpétuant cette magie douce et lumineuse de Noël en harmonie avec l'Etoile de la Dôle qui veille sur nous !

La Municipalité et l'ensemble des collaborateurs de la commune vous remercient de la confiance que vous leur accordez. C'est avec espoir et confiance qu'ils vous adressent ces quelques mots à l'issue d'une année 2021 particulièrement hors normes, pour vous souhaiter un excellent passage en 2022. Que le chiffre 2 de cette nouvelle décennie nous apporte à tous santé, bonheur et réussite.

Excellente fin d'année.
La Municipalité

Se souvenir

Ils ont marqué cette année 2021

Ils ont fêté leurs 80, 85, 90 ans et plus

Eveline	Ansermet
Robert Melvyn	Craw
Nicole	Dallinges
Willy	Dugrandpraz
Kurt	Fruet
Suzanne	Gianola
Rodney	Gill
Denis-Michel	Grobet
Joan	Gunby
Fred	Gysler
Doris	Heger
Robert	Jaquinet
Albin	Lavanchy
Ursula	Lavanchy
Alice	Meier
Otto	Meier
Gisèle	Michaud
Alice	Moll
Leone	Morandini
Gladys	Pittet
Nelly	Ravenel

Ils sont nés en 2021

Ethan	Bochsler	8 février
Emilie	De Macedo	1er mars
Adam	Duborgel	1er juin
Aaron	Nägeli	14 juin
Lúa	Gutierrez Tirado	15 juin
Theodore	Kaltenrieder	30 juin
Aïna	Herzig	31 juillet
Anastacia	Walo	12 août

Ils nous ont quittés en 2021

France	Berthouzoz	25 janvier
Willy	Rochat	4 mars
Shamim	Humayun	23 avril
Robert	Küffer	15 août
Denise	Ansermet	21 septembre

Légende

Nelly Ravenel a cent ans

La doyenne du village nous raconte. « J'ai vu le jour le 1er décembre 1921 dans la ferme familiale à Luins. Je suis la deuxième d'une famille de quatre enfants. Mon enfance se passe à Luins et je me rends à l'école de Vinzel à pied. Je consacre tout mon temps à soutenir mes parents dans les travaux de la ferme et de la vigne.

Durant les vendanges, je fais la rencontre d'Edmond que j'épouse en février 1944. Nous vivons quelques temps à Begnins où nous exploitons la boucherie du village. La famille s'agrandit avec l'arrivée de John en 1944, suivi de Gilbert en 1946. En 1955, nous déménageons à Chéserex dans un bâtiment comprenant une boucherie. En 1956, notre fille Suzanne voit le jour et la « Boucherie RAVENEL » ouvre ses portes. Les produits en vente sont fabriqués maison et de façon artisanale. Il faut déployer un travail intense pour créer une fidèle clientèle et organiser des tournées de livraisons deux fois par semaine dans les villages environnants. A cette époque, Chéserex compte à peine 400 habitants. Dans le village, hormis notre boucherie, il y a deux épiceries, une poste, une forge, une station d'essence, la cidrerie « Chez Pompon » et très important, la laiterie qui est le centre de récolte des traites quotidiennes du bétail de nos agriculteurs.

En plus d'une vie professionnelle très active, Edmond et moi nous impliquons dans le milieu associatif et chantons dans le Chœur d'Automne à Nyon. J'ai également pris part à la fondation de la Société des Samaritains de Chéserex en 1961.

Cependant, la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille. En mai 1968, nous avons l'immense chagrin de perdre notre fils John à l'âge de 24 ans dans un accident de voiture.

En décembre 1975, nous remettons notre commerce à notre fils Gilbert et à son épouse Marlyse. Edmond et moi profitons d'entreprendre quelques voyages à travers le monde. Nous vivons ensuite une retraite plus paisible entourés de nos enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants. En 2006, mon mari Edmond nous quitte et trois ans plus tard, c'est notre fils Gilbert qui est emporté par la maladie ».

Aujourd'hui, Nelly vit dans la maison de retraite de la Fondation du Midi à Nyon. Elle apprécie, par-dessus tout, les visites régulières de sa famille. Ce sont des moments tellement précieux !

Comme le disait un poète : « Arriver au grand âge et avoir le cœur plein de bonheur et de générosité est un don du ciel offert aux personnes qui ont le cœur bon et ouvert ».

Ces quelques mots vous correspondent Madame la doyenne !

Bon Anniversaire Nelly !

Littérature

Joël Dicker : en maître du suspense !

Jeune écrivain genevois à succès, Joël Dicker excelle dans le genre à suspense. Un de ses best-sellers traduit dans environ 40 pays, a même été adapté à l'écran par Jean-Jacques Annaud. Mais quel est le secret de cet auteur suisse à qui tout réussi ?

Dans ses nombreuses interviews, Jöel Dicker nous livre un peu de sa recette magique. Le décor revêt une grande importance. Un bon roman policier est d'abord une atmosphère propice à capter son lecteur. Des personnages identifiables gravitent dans cet univers. Leurs passés et leurs psychologies éclairent leurs actions dans le récit et nous harponnent. Le jeu de l'intrigue consiste à distiller des indices cachés, faisant le sel de la traque du supposé suspect. D'autant que l'écrivain écrit sans plan et se laisse porter par sa plume. Une intimité s'installe avec le personnage et le roman se dévore jusqu'à la dernière page.

Dans ses apparitions médiatiques, l'auteur exprime son plaisir de l'écriture et aussi celui de la lecture. Dans ses livres de références, il partage ses coups de cœur pour La Promesse de l'Aube de Romain Gary, Belle du Seigneur d'Albert Cohen ou Ken Follet. Pas de vision élitiste ou solennelle de la lecture, mais au contraire un encouragement à lire de manière sporadique ; comme une activité pour combler des moments d'attente dans sa journée.

Jusqu'à présent Joël Dicker nous invitait au voyage dans la France résistante, aux Etats Unis ou en Russie. Son dernier roman L'Énigme de la Chambre 622 se situe en Suisse, entre Verbier et Genève. Un meurtre non résolu dans le passé va ressurgir des années plus tard dans la vie d'un écrivain. Belle idée de cadeau de Noël. Tout y est : l'écriture cinématographique, le cadavre et l'intrigue haletante. Vous pouvez découvrir de nombreux ouvrages de cet auteur à la bibliothèque de Chéserex.

Un livre de Joël Dicker à gagner !

Envoyez vos coordonnées, nom et adresse, par email à bibliotheque@cheserex.ch

A découvrir à la bibliothèque

La vérité sur l'affaire Harry Quebert

La disparition de Stéphanie Mailer

L'énigme de la chambre 622

CONCOURS DE NOËL

ÉCRIS UN POÈME DE NOËL

Public : ouvert à tous les enfants

Forme : dessin ou texte

Date limite : à rendre avant le 31 décembre

Où : à déposer à la bibliothèque de Chéserex ou à envoyer à l'adresse email : bibliotheque@cheserex.ch

Prix : 1er prix surprise et publication du gagnant

Infos : bibliotheque@cheserex.ch

Cinéma

Soirée Roadmovie

Le quinze octobre dernier, Chéserex a eu la chance d'accueillir un cinéma itinérant. La société Road Movie mettait en avant la production cinématographique suisse au féminin, avec le film « Boomerang ».

Le matin, des activités autour du septième art étaient dédiées aux enfants. Les écoliers ont pu orner la salle communale de belles décorations sur le thème. Le soir, la projection a eu lieu dans une ambiance enthousiaste. Le public réactif se laissait aller aux rires et à l'émotion. Pour clore cet évènement culturel, nous avons été honorés de la présence de la réalisatrice et d'une des actrices phare du film, s'en est suivi des échanges sur les coulisses du tournage et la genèse de la création.

Cette belle soirée a su ravir ses participants en moments enrichissants, en espérant que l'expérience sera renouvelée.

Agenda

Décembre 2021

- **Mercredi 1er au vendredi 24**
  Fenêtres de l'Avent

- **Dimanche 5**
  Visite du Saint-Nicolas / Salle communale / 15h - 18h
- **Jeudi 9**
  Séance du Conseil communal / Salle communale / 18h30

Janvier 2022

- **Vendredi 21**
  Tournoi de Jass / Org. Société de développement / Salle communale

Février 2022

- **Jeudi 10**
  AG Société de développement / Salle communale / 20h

HORAIRES DE FIN D'ANNÉE

ADMINISTRATION COMMUNALE
Secrétariat municipal
Ouverture : Ma 8h-12h
Je 23 et 30 décembre 14h-18h
Contrôle des habitants - Bourse communale
Fermeture : Du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclus

ACHAT CARTES CFF & PISCINE
Ouverture : Lu, ma et me 8h30-12h
Je 23 et 30 décembre 14h-18h
Fermeture : Ve 24 et 31 décembre 2021

PISCINE INTERCOMMUNALE ASSE-BOIRON
Fermeture du 6 au 12 décembre 2021 pour les grands nettoyages

ORDURES MÉNAGÈRES
Ramassages : Lu 27 décembre 2021
Lu 3 janvier 2022

DÉCHETS COMPOSTABLES
Ramassages : Je 23 décembre 2021
Je 6 janvier 2022

DÉCHETERIE INTERCOMMUNALE
Ouverture habituelle : Lu et me 15h-19h
Fermeture : Ve et sa

IMPRESSUM / **Rédaction et gestion de projet** Rachel Autard - Dominique Fleury - Eric Golaz - Lidia Piaget - Pascal Steimer **Graphisme** Reflet design - Stéphanie Ganière **Impression** Imprimerie Baudat